



LIGUE DAUPHINÉ - SAVOIE DES ÉCHECS

CHAMPIONNAT DES JEUNES 2017

du 2 au 5 mars 2017

RÈGLEMENT

Article 1 :

- Le Ligue Dauphiné-Savoie a délégué au **Club de l'agglomération Chambérienne** l'organisation du championnat de ligue Dauphiné-Savoie des jeunes.
- Les tournois de toutes les catégories ont lieu au **groupe scolaire Sainte Anne à la Motte Servolex (Savoie)**.

Article 2 :

- Sont admis les jeunes licenciés A de la Ligue DSA qui répondent aux conditions fixées par l'article 1-1 du règlement national du championnat de France des jeunes. *(Les Championnats de France Jeunes sont ouverts aux licenciés français ainsi qu'aux étrangers scolarisés en France. Ces derniers doivent être licenciés à la FFE au plus tard le 30 novembre de la saison en cours.)*
- Le championnat est homologué FIDE.

Article 3 :

- La date de la remise des dossiers d'inscriptions est fixée au 15 janvier 2017.
- Les frais d'inscription s'élèvent à 5 euros (10 euros après le 15 janvier 2017) pour les catégories minimales à pupilles et à 2,50 euros (5 euros après le 15 janvier 2017) pour les catégories poussins et petits poussins.

Article 4:

Sont qualifiés d'office : les joueurs qui ont obtenu directement leur qualification pour le prochain championnat de France :

Pupillettes : *Lola-Shaina MILOJEVIC-DAIM (Annecy)*

Sont qualifiés par le Elo (licences A au 01/11/2016)

Minimes	BERGER Konogan	1847	Cluses Saint Jeoire
	LEPOITTEVIN Thomas	1769	Echiquier Grenoblois
Benjamins	SAYA Ethan	1705	Echiquier Grenoblois
	BAILLEUL Adrien	1677	Cluses Saint Jeoire
Pupilles	WAMBST Arthur	1525	Evian les Bains
	PUYDT Gilles	1465	Eybens
Poussins	GIGNOUX-PEZZETTI Nathan	1353	Vienne
	LE ROY Stanislas	1300	Evian les Bains
Petits Poussins	BOURDEL Baptiste	1080	Cluses Saint Jeoire
	FRANCOIS-PASSIGNAT Antoine	1080	Aubenas

Sont qualifiés dans chaque département

Des joueurs (garçons ou filles) suivant un quota calculé en fonction du nombre de joueurs licenciés «A» par catégorie pour la saison passée, ce quota comprenant le champion et la championne de chaque catégorie dans chaque département.

2017	Ppo	Pou	Pup	Ben	Min	Ppf	Pouf	Pupf	Benf	Minf
Ardèche	1	1	1	2	1	1	1	1	1	1
Drôme	1	1	1	2	2	1	1	1	1	1
Isère	2	3	3	3	2	1	1	2	1	1
Savoie	2	2	3	2	1	2	2	2	1	1
Haute-Savoie	2	5	8	5	2	1	2	2	2	1

Un garçon et une fille licenciés dans le club organisateur

Article 5 :

- La licence A de la saison en cours est obligatoire. Faute de quoi, le joueur doit en régler le montant sur place par chèque qui sera restitué dès qu'il pourra prouver qu'il est licencié.

Article 6 :

- Dans la mesure du possible, il est prévu un tournoi filles et un tournoi garçons par catégorie d'âge.

Benjamins nés en 2003 et 2004

Pupilles nés en 2005 et 2006

Poussins nés en 2007 et 2008

Petits poussins nés en 2009 et après

- Un tournoi mixte est organisé pour les Minimes (nés en 2001 et 2002).

Article 7 :

· Les règles du Jeu sont celles de la FIDE (règles juillet 2014).

· Le système d'appariement de chaque tournoi sera, selon le nombre de participant(e)s dans chaque tournoi soit :

- Toutes rondes.

- Système suisse intégrale. (forts-faibles, aucune protection de club, de famille) à l'aide du programme d'appariement PAPI.

· Seront appariés à la 1^{re} ronde tous les joueurs qui auront fait contrôler leur licence et réglé leur droit d'inscription (article 3).

· Les joueurs absents au début d'une ronde seront déclarés forfaits au bout d'un quart d'heure pour les poussins et petits-poussins et au bout d'une demi-heure pour les autres.

· Seuls les arbitres et les personnes habilitées seront autorisés dans l'aire de jeu.

Article 8 :

Pour les catégories de minimes à pupilles, le pointage et le contrôle des licences aura lieu le jeudi de 11 heures à 13h30. Les horaires des rondes seront affichés à partir de 13h30.

Pour les catégories poussins et petits-poussins, le pointage et le contrôle des licences aura lieu le vendredi de 11 heures à 14h00. Les horaires des rondes seront affichés à partir de 14h00.

Minimes / benjamins / pupilles – filles et garçons :

Jeudi 2 mars : ronde 1 à 14 heures, ronde 2 à 18 heures,

Vendredi 3 mars: ronde 3 à 9 heures, ronde 4 à 14 heures 30,

Samedi 4 mars : ronde 5 à 9 heures, ronde 6 à 14 heures 30,

Dimanche 5 mars : ronde 7 à 9 heures.

Poussins / Poussines / Petits poussins / Petites poussines:

Vendredi 3 mars: ronde 1 à 14 heures 30, ronde 2 à 17 heures

Samedi 4 mars: ronde 3 à 9 heures, ronde 4 à 14 heures 30, ronde 5 à 17 heures,

Dimanche 5 mars: ronde 6 à 9 heures, ronde 7 à 11 heures.

- Le nombre de rondes et/ou les horaires de chaque tournoi pourront être modifiés sur place, en fonction du nombre de joueurs réellement présents.

REMISE DES PRIX : dimanche à 14h00

Article 9 :

Les classements sont établis d'abord au nombre de points de parties.

Pour les tournois au système suisse, le départage se fait en utilisant dans l'ordre :

- 1) le buchholz tronqué,
- 2) le buchholz,
- 3) le cumulatif,
- 4) la performance.

Pour les tournois toutes rondes, le départage se fait en utilisant dans l'ordre :

- 1) le Sonneborn-Berger,
- 2) le Koya,
- 3) la confrontation directe,
- 4) la performance.

En cas d'égalité, les titres ou les qualifications pour le championnat de France sont attribués selon le départage du tournoi.

- Le titre de championne et de champion de la ligue Dauphiné-Savoie est octroyé à la fille et au garçon le mieux classé dans chacune des catégories.
- Sont qualifiés par les championnats de la ligue pour le championnat de France (en dehors des joueurs qualifiés d'office) :

Petits-poussins		Poussins		Pupilles		Benjamins		Minimes	
M	F	M	F	M	F	M	F	M	F
2	3	3	3	3	3	3	3	3	3

Comme les années précédentes, pendant le championnat de France des jeunes, 2 opens parallèles (minimes - benjamins - pupilles et poussins - petits poussins) seront organisés sur le site du championnat de France, ils se dérouleront dans les mêmes conditions de jeu que l'épreuve officielle.

Les dossiers d'inscription pourront être téléchargés sur le site de la FFE.